

Appel à proposition pour thèmes émergents et structurants

Contexte

En 2023, IMT Mines Alès a pu se doter d'une stratégie 2023/2027 ambitieuse, et directement liée à celle de l'Institut Mines-Télécom (voir les grandes lignes en annexe).

Cette stratégie s'articule autour de 4 défis clés, en lien avec nos principales missions de service public : enseignement, recherche, soutien au développement économique :

- Défi 1 Une stratégie construite autour des grandes Transitions
- Défi 2 Une École attractive par son environnement de travail et sa transparence
- Défi 3 Une référence connue et reconnue pour son excellence
- Défi 4 Un campus ouvert au territoire et sur le monde

L'objectif ici attendu est que les centres d'enseignement et de recherche se projettent dans la réalisation de ces défis par des propositions nouvelles, ancrées dans l'identité et la raison d'être de l'Institut Mines Télécom, établissement sous tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. Ces propositions doivent permettre une meilleure dynamique interne tant à l'échelle de l'école que de l'établissement, dans le cadre des 4 thématiques stratégiques :

- Industrie du futur responsable (22%¹);
- Souveraineté numérique et sobriété (44%);
- Énergie, économie circulaire et société (21%) ;
- Ingénierie santé et bien-être (13%).

Cet appel vise ainsi à permettre aux équipes et aux membres de réfléchir à l'émergence et à la proposition d'activités porteuses, renforçant l'identité d'IMT Mines Alès comme acteur majeur tant en formation qu'en recherche selon les stratégies d'Ecole et d'Etablissement.

En termes de période, cet appel s'inscrit aussi dans la perspective d'un renouvellement important de personnels affectés aux centres d'enseignement et de recherche, mais également de la prochaine évaluation HCERES et de la construction des projets scientifiques et leur mise en place au 01/01/2027.

Ces propositions attendues s'appuieront sur l'expertise actuelle et fortement reconnue d'IMT Mines Alès, mais également sur des perspectives porteuses, tant en enseignement qu'en recherche, notamment, en lien par exemple, avec la réindustrialisation verte, l'éthique et la responsabilité sociale ; la résilience des systèmes ; l'économie bas-carbone ; la cohésion sociale²...

Ces thèmes auront vocation à être présentés lors des conseils scientifiques de centres organisés à l'automne 2024. Leurs avis et recommandations permettront de retenir les thèmes prioritaires qui seront par la suite validés en conseil d'école et qui se verront dotés de l'affectation de moyens

¹ Pourcentage en termes de production scientifique de l'ensemble de l'IMT (données HCERES 2023)

spécifiques, à commencer par la mise en place d'un plan de recrutement ambitieux en réponse aux attentes et aux objectifs des thèmes retenus.

Démarche

Dans ce contexte, la direction de la recherche, du doctorat et de valorisation (DRDV) attend des centres et de l'ensemble de leurs membres des propositions de thèmes émergents et structurants.

Chaque proposition doit permettre de bâtir une trajectoire de développement au service du plan stratégique et des objectifs du COP³ de l'école. Elle doit également prendre en compte la stratégie de l'Ecole et de l'IMT au travers de son implantation et de sa volonté de développer durablement ses partenariats avec les territoires. La proposition doit porter une vision face aux stratégies nationales et européennes actuelles et futures pour le développement de la recherche et de l'innovation (futurs programmes européens, programme France 2030, futures agences gouvernementales de recherche, PEPR ou autres éléments de structuration...).

Ainsi, les propositions devront nécessairement :

- S'appuyer sur une expertise reconnue dans l'école et projeter un développement scientifique ambitieux jusqu'à 2030, en lien avec les stratégies de l'IMT et de l'Ecole ;
- Démontrer leur pertinence face à un positionnement dans les communautés nationales et internationales, et en particulier vis-à-vis des écoles de l'IMT et des laboratoires de site ;
- Expliciter les retombées attendues en termes de leadership scientifique, de production scientifique, de diffusion au niveau des formations de l'école (initiale voire continue), de potentiel de valorisation et de développement de ressources propres ;
- Regrouper et créer une synergie forte au sein des équipes enseignement-recherche voire l'émergence d'axes interdisciplinaires;
- Positionner le thème et l'impact d'une éventuelle création sur la structuration actuelle (équipedépartement).

Ces différents items seront par ailleurs utilisés comme critères d'appréciation et d'évaluation pour le choix des thèmes à retenir.

Ainsi, il est demandé aux centres d'organiser des espaces d'échanges pour permettre une réflexion collective et l'émergence de plusieurs thèmes structurants et identitaires de l'Ecole. Les propositions mettront en évidence des objectifs réalistes et les moyens nécessaires (existants ou à mobiliser) tant sur le plan RH, que des investissements, sur la durée du plan stratégique. La prise de risque est encouragée dans une logique de dépassement des limites de la connaissance et de développement de nouvelles solutions innovantes et responsables.

Une proposition sera identifiée par un porteur et devra reposer sur un collectif d'au moins 4 agents permanents. Des propositions interdisciplinaires regroupant des agents de différents centres seront également appréciées. Un porteur ne peut déposer qu'une seule proposition. En revanche, les agents permanents doivent être présents dans au moins une proposition et peuvent s'inscrire dans plusieurs propositions, en justifiant leur articulation et les parts d'implication. Les propositions de thème doivent permettre à l'Ecole de se développer également en dehors des laboratoires des universités de site, tout en restant dans une logique de partenariat.

³ signé le 21 décembre 2023 par Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (https://mintel.imt.fr/voir.php?id=5475)

Il sera de la responsabilité des centres, avec l'appui de la DRDV, de bien veiller à organiser et programmer autant que nécessaire les réunions permettant d'échanger pour fédérer et pour articuler les différentes propositions d'axes émergents et structurants et en veillant à l'implication de tous les membres.

Calendrier

A partir de mi-avril, les centres, avec l'appui de la DRDV, vont organiser les espaces d'échanges pour permettre aux collègues d'amorcer les discussions. En complément, des discussions en petit comité autour de thèmes fédérateurs sont vivement encouragées.

Une présentation de la démarche pourra être organisée en plénière de centre avec la présence du DRDV, <u>lors du mois d'avril</u>.

Pour le bon avancement des travaux, une réunion intermédiaire sera organisée <u>lors du mois de juin</u>, afin que chaque membre intéressé à l'idée de déposer une proposition de thème puisse la présenter en plénière de centre et ainsi entraîner d'autres collègues. Une trame spécifique de quelques slides sera proposée.

La restitution finale se fera fin août, début septembre sur la forme de présentations, où les porteurs seront amenés à présenter leur proposition en plénière et en présence, à confirmer, de la Direction de l'Ecole, la Direction des Etudes, la DDE, la DRDV, la DAI et des autres centres représentés. Les propositions construites sur des synergies inter-centres seront présentées dans les centres concernés, autant de fois que nécessaire.

A l'issue de ces présentations, un arbitrage sera fait courant septembre, et les propositions retenues seront alors amenées à être retravaillées afin de murir/ajuster la feuille de route proposée et la présenter à l'automne dans le cadre des conseils scientifiques de centre.

À tout moment, la DRDV avec le support des autres directions de l'Ecole pourra être sollicitée pour échanger tant sur les propositions que sur la démarche proposée et pour adapter le processus dans une démarche d'amélioration.

Livrables

Par proposition, en complément du support de présentation pour la restitution finale, il est attendu **un document de 5 à 10 pages comprenant** :

- comme support à sa fondation, une liste de thèmes et de projets existants et de personnels impliqués
- un état de l'art et le positionnement scientifique de la proposition, tant sur le plan de la littérature que de l'ancrage dans la stratégie locale, nationale et européenne de la recherche,
- les objectifs scientifiques et une feuille de route jusqu'à 2030 sur les principaux jalons,
- l'impact sur la formation en écho aux demandes actuelles et à venir des employeurs tant en termes de renforcement et de proposition de parcours pédagogiques originaux, que de réponse aux grandes attentes sur les transitions,
- les opportunités de partenariats et de développement des ressources propres,
- les modalités d'animation et de coordination,
- l'articulation avec les autres centres, les communautés de l'IMT, des laboratoires partenaires,

- un programme de recrutement pluriannuel, considérant que déjà plusieurs postes peuvent être ouverts dès fin 2024 et 2025,
- une projection sur les équipements et plateformes, voire le fonctionnement, nécessaires à la réalisation du projet scientifique.

Extrait Stratégie IMT 2023-2027

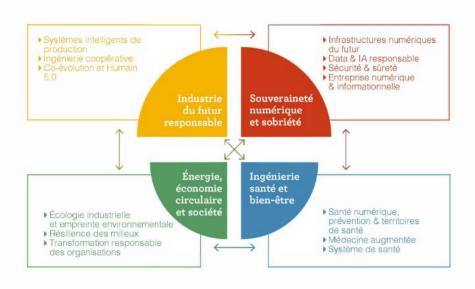
<u>4 orientations stratégiques</u> concernant l'exercice des métiers de formation, de recherche et de développement économique :

- Orientation stratégique M1 : Adapter et transformer nos formations pour répondre aux besoins de croissance et aux attentes des étudiants et des entreprises
- Orientation stratégique M2 : Développer et mettre en réseau une offre de formation professionnelle et tout au long de la vie
- Orientation stratégique M3: Répondre aux besoins des filières industrielles stratégiques et aux challenges des politiques publiques, par une recherche académique et technologique à l'échelle de l'IMT
- Orientation stratégique M4: Être acteur des politiques régionales de développement économique et accompagner les entreprises dans leurs transformations

<u>5 orientations stratégiques « Transversales »</u> pour organiser et mobiliser la force de l'Institut Mines-Télécom et faire levier :

- Orientation stratégique T1 : Faire de l'IMT un acteur engagé, visible et reconnu de l'écosystème européen et présent à l'international
- Orientation stratégique T2 : Renforcer à tous les niveaux l'engagement en faveur de la transition écologique et en amplifier les impacts
- Orientation stratégique T3 : Structurer des partenariats à l'échelle des territoires, de la France et de l'Europe pour créer des écosystèmes performants et des effets de levier
- Orientation stratégique T4 : Accroître l'attractivité de l'IMT pour ses parties prenantes internes et externes
- Orientation stratégique T5 : Structurer et consolider le fonctionnement collectif au service de la stratégie

4 thématiques stratégiques :



Extrait Stratégie IMT Mines Alès 2023-2027

Déclinaisons par défi

Défi 1 - Une stratégie construite autour des grandes transitions

1 - Enraciner la transition environnementale au coeur de nos actions

Déployer une stratégie DDRS au niveau de la recherche en s'appuyant sur les référents DDRS en vue d'approfondir et de maîtriser les impacts de nos travaux de recherche et de les faire connaître. Utiliser des méthodes de créativité pour stimuler l'innovation en recherche, en nous appuyant sur le Hub créativité.

Réfléchir à l'adaptation du Prix André Lefebvre (prix interne à IMT Mines Alès) pour récompenser les démarches exemplaires en termes de créativité ou d'impact environnemental et sociétal.

2 - Déployer une culture de l'offre, agile et innovante, tournée vers les besoins clients, et accompagnée par des actions de promotion, de communication et de placement performantes

Augmenter nos ressources propres en termes de chiffre d'affaires et de marges (dont la valorisation des résultats innovants de la recherche via un comité de valorisation).

Renforcer les liens entre doctorat et incubation et proposer un parcours hybride innovant.

Être contributeur d'offres pédagogiques dans les écoles doctorales.

Favoriser le décloisonnement des expertises pour être capable de recombiner les savoir-faire et d'exprimer la créativité des équipes.

Héberger des conférences scientifiques de grande ampleur et à forte visibilité sur notre territoire.

3 - Nous doter des moyens nécessaires à l'atteinte de nos ambitions

Préserver les moyens de ressourcement notamment via l'abondement Carnot et les bourses doctorales libres.

Maintenir des équipements adaptés à nos ambitions scientifiques et à nos capacités d'exploitation.

Se doter de moyens pour aller vers une stratégie européenne.

Faciliter l'accompagnement des chercheurs impliqués dans les projets stratégiques.

Anticiper les nombreux départs en retraite (gestion des compétences) et proposer des recrutements en cohérence avec une vision scientifique (enseignement-recherche-développement économique) de long terme.

Développer la formation et l'accompagnement auprès des managers de la recherche.

Exploiter (en interne et en externe) tout le potentiel de nos plateformes technologiques et établir des stratégies de valorisation économique.

Défi 2 - Une École attractive par son environnement de travail et sa transparence

4 - Offrir un cadre de travail efficient et épanouissant dans des campus inspirants

Priorité : Développer l'attractivité de nos postes et en particulier les offres de thèse (en se donnant les moyens de le faire).

Priorité : Garantir, à travers les centres d'enseignement et de recherche, la cohérence scientifique enseignement-recherche-développement économique et la cohésion entre les personnes.

Définir un cadre clair permettant de piloter sereinement les charges de travail dans les centres.

Renforcer les liens et le sentiment d'appartenance commun entre les centres et la DRED.

Accompagner Le déploiement du nouveau système d'information pour la gestion des contrats.

Améliorer significativement la fluidité administrative, faciliter le fonctionnement (orientation pour les fonctions support).

5 - Proposer la meilleure expérience étudiante, humaniste et multiculturelle

Identifier les différents potentiels de notre offre doctorale (séjours à l'étranger, entrepreneuriat...) pour développer son attractivité.

Développer les poursuites en doctorat auprès de nos élèves ingénieurs.

Exploiter toutes les potentialités des partenariats avec nos écoles doctorales co-accréditées.

Explorer des parcours intégrés ingénieurs – docteurs (graduate PhD track).

Œuvrer à l'intégration des doctorants à la vie de l'école.

Défi 3 - Une référence connue et reconnue pour son excellence

6 - Conjuguer excellence scientifique de nos formations et ouverture à la diversité, aux territoires et au monde

Valoriser davantage les actions de vulgarisation auprès du grand public.

Adopter une approche « Science ouverte » (et accessible sans entrave) avec des lignes directrices claires sur les pratiques de publication et de gestion des données. Pousser en faveur d'actions collectives du groupe IMT sur ce sujet.

7 - Renforcer le rôle d'ambassadeurs de nos élèves

Dynamiser le réseau des anciens doctorants.

Favoriser les liens entre les docteurs et l'association des diplômés de l'école.

8 - Renforcer nos leaderships scientifiques et thématiques, et asseoir leur reconnaissance dans leurs communautés académiques et industrielles

Consolider les importantes transformations opérées en 2018-2022 en vue d'accroître la reconnaissance et l'attractivité de la recherche IMT Mines Alès sur ses thématiques d'excellence.

Consolider un modèle pérenne de nos structures de recherche (évaluation économique des plateformes, consolider des équipes de recherche, contribuer à fédérer les unités propres de l'IMT).

Renforcer notre positionnement stratégique dans les UMR, par exemple en obtenant des postes de directeur adjoint.

Gagner en visibilité et en attractivité auprès de nos partenaires universitaires.

Faire rayonner nos thématiques d'excellence (Risque, Santé Numérique, Matériaux, Environnement et Écologie Industrielle) pour lesquels nous sommes reconnus.

Maintenir des relations rapprochées et en continu avec le CNRS et l'Université de Montpellier.

Assumer la finalité technologique et industrielle de nos recherches en s'appuyant sur notre expertise scientifique.

Poursuivre la croissance de notre activité partenariale, en veillant à sa soutenabilité.

Pérenniser nos partenariats industriels pour augmenter nos « chaires », accords-cadres, laboratoires communs.

Développer la contractualisation et

Défi 4 - Un campus ouvert au territoire et sur le monde

9 - Contribuer aux politiques nationales de souveraineté industrielle et numérique, et jouer un rôle d'entraînement dans nos territoires

Priorité : Augmenter le nombre spin-off viables, en intégrant notamment un projet de thèse à vocation industrielle sur un sujet de recherche aboutissant à un niveau de TRL4.

OEuvrer pour que nos recherches servent les politiques nationales de réindustrialisation et de souveraineté.

Accroître la participation aux pôles de compétitivité et aux différents « guichets prescripteurs » (ANR, BPI...) et en exploiter tous les retours au bénéfice de l'école et pour les grands projets (Europe, France 2020, PIA) s'appuyer sur la force du groupe IMT.

Approfondir les liens économiques et stratégiques avec les collectivités territoriales, en particulier la Région.

10 - Contribuer à la dynamique de groupe de l'IMT

Travailler l'articulation de notre recherche avec les thématiques phares de l'IMT.

Développer les mobilités internes à l'IMT.

11 - Accroître notre attractivité internationale notamment européenne et méditerranéenne

Priorité : Se donner les moyens d'accompagner les chercheurs sur la scène internationale pour augmenter leur participation dans des consortiums européens (Horizon Europe, ERC...).

Investir les lieux et réseaux de recherche européens, en articulation avec le groupe IMT.

Accroître le lien entre enseignement et recherche dans nos partenariats internationaux.

Favoriser les échanges internationaux en matière de recherche et la valorisation conjointe des travaux.

Développer significativement les mobilités internationales entrantes et sortantes.

Poursuivre les travaux pionniers du LSR concernant le chantier de l'internationalisation structurée de la recherche et l'étendre à d'autres laboratoires de l'école.